



Ce document a été numérisé par le CRDP  
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets  
d'Examens de l'enseignement  
professionnel

**BREVET PROFESSIONNEL  
CHARPENTIER**

Arrêté du 11 août 2004

**RECOMMANDATIONS  
POUR LA PREPARATION ET L'EVALUATION  
DE L'ÉPREUVE E4**

**MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER**

# BREVET PROFESSIONNEL CHARPENTIER

Arrêté du 11 août 2004

\*\*\*\*\*

## Épreuve E.4 : MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER

Coefficient : 3

Unité : U.40

\*\*\*\*\*

### Épreuve ponctuelle et contrôle en cours de formation

#### Présentation orale d'un compte rendu d'activités

Durée 35 minutes

\*\*\*\*\*

### 1. Structuration du compte rendu d'activités

Un seul dossier relié de 30 pages maximum, saisi ou manuscrit doit être présenté. Le contenu portera uniquement sur *l'organisation et la mise en œuvre sur chantier* d'ouvrages neufs, réhabilités, restaurés, rénovés, etc... (cf. annexe I « domaine d'activité » du référentiel concerné).

Ce dossier sera composé de la façon suivante ;

- 1 page de garde : nom du candidat, intitulé et session de l'examen, nom de l'entreprise et du centre de formation,
- 1 sommaire : titres, chapitres ou parties et n° de s pages,
- 4 parties :
  - a) présentation succincte de l'entreprise,
  - b) description de dix activités professionnelles,
  - c) analyse approfondie de deux de ces dix activités professionnelles,
  - d) annexes.

#### ↳ 1<sup>ère</sup> partie : Présentation succincte de l'entreprise

2 pages maximum avec :

- statut juridique de l'entreprise,
- situation de l'entreprise dans son environnement et la nature de ses activités,
- organigramme simplifié avec positionnement de l'apprenti ou du stagiaire,
- moyens humains et matériels,
- spécificité éventuelle.

#### ↳ 2<sup>ème</sup> partie : Description de dix activités professionnelles

10 pages maximum (10 x 1) avec :

- description concise des dix situations professionnelles (activités ...) réellement effectuées en entreprise au regard du référentiel d'activités professionnelles comprenant :
  - la situation de chantier,
  - l'ouvrage réalisé,
  - les matériaux utilisés,
  - les tâches effectuées,
  - les moyens humains et matériels mis en œuvre,
  - les difficultés rencontrées,
  - un bilan personnel de l'expérience formatrice.

La description de ces dix situations peut prendre appui sur tout ou partie des éléments ci-après : situation de chantier, ouvrage réalisé, matériaux utilisés, tâches effectuées, moyens humains et matériels mis en œuvre...



↳ **3<sup>ème</sup> partie : Analyse approfondie de deux des dix activités professionnelles décrites ci-dessus**

12 pages maximum (~ 2 x 6) avec :

- pour la description de chaque activité il sera indiqué :
  - les conditions de réalisation,
  - le niveau de complexité,
  - un développement relatif à la description des solutions techniques et moyens de mis en œuvre retenus,
  - l'organisation et la gestion d'un travail d'une petite équipe,
  - l'implication effective du candidat au niveau de son autonomie,
  - la prévention des risques professionnels mise en œuvre,
  - un bilan quantitatif et qualitatif du chantier.

L'analyse de ces deux activités professionnelles peut prendre appui sur tout ou partie des éléments ci-après : quantitatifs, modes opératoires, planning, répartition des tâches, moyens mis en œuvre, techniques et procédés employés, compte rendu des matériaux utilisés et des temps passés...

↳ **4<sup>ème</sup> partie : Annexes relatives aux deux activités analysées**

6 pages maximum avec :

- plans, coupes, dessins de détail, croquis, implantation, fiches techniques... pour justifier la description et restituer le contexte des deux activités.

## 2. Remise du compte rendu d'activités :

### ↳ Pour les candidats concernés par l'épreuve ponctuelle :

Deux exemplaires du compte rendu seront mis à la disposition du jury du centre d'examen selon les conditions fixées par le règlement d'examen et suivant la date donnée par le service des examens du rectorat.

### ↳ Pour les candidats concernés par le contrôle en cours de formation :

Deux exemplaires du compte rendu seront mis à la disposition du jury du centre de formation une semaine avant l'organisation de la situation d'évaluation.

*Nota : En l'absence du dossier de présentation, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve. Si le dossier est incomplet, le candidat est interrogé et une note lui est attribuée selon l'appréciation du jury.*

## 3. Évaluation de l'exposé et de l'entretien :

### ↳ Le jury d'interrogation :

Il sera composé de deux enseignant(s)/formateur(s). Un professionnel sera également convié à participer à cette évaluation.

### ↳ Déroulement de l'exposé et de l'entretien :

La présentation globale de **35 minutes** est composée en :

- **15 min** pour l'exposé du compte rendu,
- **20 min** pour l'entretien avec le jury.

Cette présentation du rapport doit permettre de vérifier :

- par l'intermédiaire de la description, de la véracité et de la qualité de chaque activité développée,
- de l'appropriation par le candidat des méthodes et techniques développés sur le chantier,
- de l'esprit de synthèse et d'analyse du candidat,
- de l'implication effective du candidat et de son autonomie à travers les différents travaux présentés.

# BREVET PROFESSIONNEL CHARPENTIER

Arrêté du 11 août 2004

\*\*\*\*\*

**Épreuve E.4 : MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER**

**Coefficient : 3**

**Unité : U.40**

\*\*\*\*\*

**Épreuve ponctuelle et contrôle en cours de formation**

**Présentation orale d'un compte rendu d'activités**

**Durée 35 minutes**

\*\*\*\*\*

## 1. Evaluation du compte rendu d'activités

↳ Évaluation du compte rendu écrit : 40 pts (1)

Candidat : nom et prénom	N° d'inscription	
Centre de formation :		
Compte rendu (contenu, structure et mise en forme)	Nb points	
Page de garde : nom prénom, examen, épreuve, ...		1
Présentation de l'entreprise		4
Description concise des <b>dix situations professionnelles</b> (activités ...) réellement effectuées en entreprise au regard du référentiel d'activités professionnelles comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la situation de chantier,</li> <li>- l'ouvrage réalisé,</li> <li>- les matériaux utilisés,</li> <li>- les tâches effectuées,</li> <li>- les moyens humains et matériels mis en œuvre,</li> <li>- les difficultés rencontrées,</li> <li>- un bilan personnel de l'expérience formatrice.</li> </ul>		10
Analyse approfondie de <b>deux</b> des dix <b>activités professionnelles</b> décrites ci-dessus avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les conditions de réalisation,</li> <li>- le niveau de complexité,</li> <li>- un développement relatif à la description des solutions techniques et moyens mis en œuvre retenus,</li> <li>- l'organisation et la gestion d'un travail d'une petite équipe,</li> <li>- l'implication effective du candidat au niveau de son autonomie,</li> <li>- la prévention des risques professionnels mise en œuvre,</li> <li>- un bilan quantitatif et qualitatif du chantier.</li> </ul>		15
Annexes : choix cohérent avec l'activité développée		3
Présentation, mise en forme des documents, recherche esthétique de l'ensemble		3
Correction de l'expression écrite : structure, syntaxe et orthographe		4
<b>Sous-total (1)</b>		<b>40 pts</b>



↳ Évaluation de l'exposé et de l'entretien : 60 pts (2)

Exposé : 15 min – Entretien : 20 min					Nb points	
Repère	Critères d'Évaluation	Évaluation commune aux 2 parties	Évaluation de l'exposé	Évaluation de l'interrogation	Évaluation du candidat	
			(a)	(b)	(a)	(b)
A	Présentation personnelle du candidat.		1			
B	Comportement et communication.	(4)	2	2		
C	Structure et clarté de l'exposé.		2			
D	Qualité de la prestation orale.			2		
E	Utilisation judicieuse du compte rendu.	(4)	2	2		
F	Description concise des dix situations professionnelles.		4			
G	Analyse approfondie de deux des dix activités professionnelles : - justification du choix des activités ( <i>présenter l'intérêt de l'activité, le niveau de complexité, le niveau de d'autonomie</i> ), - mise en situation précise ( <i>décrire le contexte d'intervention</i> ), - présentation des activités professionnelles ( <i>indiquer les aspects techniques, technologiques et/ou pratiques qui ont été pris en compte</i> ), - justification des solutions techniques et moyens mis en œuvre retenus ( <i>expliquer les choix et la méthodologie retenue</i> ), - organisation et gestion d'un travail d'une petite équipe ( <i>expliciter les actions d'animation qui ont été conduites</i> ), - respect des règles liées à la santé et la sécurité au travail ( <i>indiquer les dispositifs mis en place, préciser les règles à respecter</i> ).	(15)	7	8		
H	Pertinence des réponses aux questions posées, qualité de l'argumentation.			12		
I	Qualité de l'analyse technique (résolution de problème, vocabulaire employé...).	(12)	5	7		
J	Utilisation judicieuse du tableau et/ou rétroprojecteur et/ou vidéo-projecteur et/ou photographie...	(4)	2	2		
<b>Sous-totaux</b>			<b>25</b>	<b>35</b>		
<b>Sous-total (2)</b>			<b>60 pts</b>			

**Nota :** Les documents d'évaluation et les comptes rendus des candidats seront tenus à la disposition du jury de délibération et l'autorité rectorale pour la session considérée et les suivantes.

**IMPORTANT** : Noter ci-dessous les thèmes abordés et les principales questions posées au candidat.

Thèmes :

Principales questions :

## 2. Synthèse de l'évaluation du compte rendu d'activités

Nom, qualité et signature des membres du jury :

-  
-  
-

Date :

Appréciation générale :

Evaluation du compte rendu écrit - Sous-total (1)

40 pts

Evaluation de l'exposé et de l'entretien - Sous-total (2)

60 pts

Note globale proposée au jury de l'examen (1 + 2)  
(sur 20, en points entiers ou demi-points)

\_\_\_\_\_ /100

\_\_\_\_\_ /20